AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6E. ANNEE, No. 3. MANITOBA. JEUDI, 15 JUIN, 1876.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "MÉTIS"

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada, on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 60 00

Redige par un Comite de Redaction



LE "METIS."

Jeudi, 15 Juin, 1876.

Le vénérable et éminent Evêque de Montréal, Mgr. Bourget, a offert à Rome sa résignation qui a été acceptée. Sa Grandeur compte 79 ans C'est Mgr. Fabre qui lui succède

Les Delegues Canadiens des Etats-Unis.

MM. Lalime, Dr. Tremblay et Trudel, le premier, agent d'émigration canadienne des Etats Unis, et les deux derniers, délégués de nos compatriotes des Etats de la Nelle-Angleterre, sont partis hier soir par l'*International* pour retourner chez eux. Durant leur court séjour à Manitoba, ces messieurs ont beaucoup visité, ont vu un grand nombre de personnes et pris tous les renseignements possibles sur la province, le sol les différents marchés et le prix des choses de la vie. Ils sont maintenant en état de parler de tout, et de donner à ceux qui veulent venir se faire un avenir ici toutes les informations désirables.

Malgré la conjuration des éléments pour les entraver dans leur belle mission, malgré les difficultés du trajet, le mauvais temps et les mauvais chemins, ils partent pleinement satisfaits de leur visite. Nous leur avons entendu répéter plus d'une fois que ce qu'ils voyaient dépassaient de beaucoup les avantages qu'on leur avait fait entrevoir de la colonisation de Manitoba.

D'ailleurs, ces messieurs avaient qualité pour bien juger et bien apprécier. Ce sont trois hommes honorables, d'une grande intelligence, sérieux, positifs et ayant l'expérience du monde et des choses. Leur choix fait certainement honneur à ceux qui les ont envoyés.

Inutile d'ajouter qu'ils ont été reçus à bras ouverts par leurs compatriotes de Manitoba.

Le *Métis* leur a souhaité la bienvenue à eux et à leur beau détachement de colons à leur arrivée dans le pays ; le *Métis* se fait encore l'organe de la population de Manitoba en souhaitant un bon voyage à MM. les délégués, et en formant le vœu de les voir revenir bientôt avec une nouvelle colonie digne de la première.

Societe de Colonisation pour venir en aide aux Canadiens Francais allant a Manitoba.

Hier soir, dit le *Nouveau Monde* du 27 mai, une centaine de citoyens se réunissaient dans la grande salle de la Maîtrise St. Pierre pour compléter l'organisation de cette société Les règlemens élaborés à une assemblée précédente furent ratifiés. Ils sont courts et simples : pour devenir membre de l'association, il suffit d'approuver le but de la société, lequel se trouve indiqué dans son titre même, et de verser une contribution annuelle d'une piastre. Bien entendu, ceux qui veulent donner plus, sont parfaitement libres de le faire. Cet argent sera employé à aider aux Canadiens des Etats Unis à aller s'établir dans la province de Manitoba La même aide sera accordée à ceux d'ici qui éprouveraient le besoin de se déplacer. Au lieu de les laisser quitter le Canada pour aller augmenter la force et la richesse de nos voisins, cette société s'efforcera de les retenir au pays en leur aidant à s'établir dans une autre partie de la confédération, où ils continueront de vivre à l'ombre du même drapeau et des mêmes institutions que nous, et contribueront à l'agrandissement, à la prospérité et à la grandeur de notre commune patrie. Ce but est louable et il est à espérer que ceux qui ont sincèrement à cœur de garder notre propre population parmi nous et de développer les ressources du Canada s'y associeront avec empressement. Des associations semblables devraient s'établir dans toutes les parties de notre province. Avec de la bonne volonté, de l'énergie et un patriotisme éclairé, nous devrions être capables, d'arrêter le fléau de l'émigration qui décime les forces vives de la nationalité canadienne. Si chacun voulait mettre la main à l'œuvre, ce résultat désirable serait bien vite obtenu. Cessons donc de nous fier les uns sur les autres pour tout ce qui est d'un intérêt public ; sachons comprendre la solidarité qui nous unit comme compatriotes et en travaillant pour la nationalité en général, nous travaillerons en même temps pour chacun de nous en particulier.

La Société de colonisation de Montréal pour venir en aide aux Canadiens-Français émigrant à Manitoba, est une branche de la Société de colonisation de Manitoba, et elle est placée sous le patronage de S. G. Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, et du révérend Père Lacombe, O M.I., missionnaire, qui en sont président et vice président honoraires. A Manitoba comme dans le Bas Canada, le clergé se met courageusement à la tête de la colonisation. Il sait comprendre que la base de la richesse et de la force d'une nation, est l'agriculture, et c'est pour cela qu'il se montre toujours si zélé, si dévoué par les courageux pionniers qui entreprennent d'ouvrir de nouvelles contrées à la colonisation.

La Société de colonisation de Montréal compte déjà un bon nombre de membres dévoués, et nous ne doutons pas que ses rangs ne se grossissent rapidement aux prochaines assemblées. Ce qui est demandé à chacun est peu de chose, mais le tout réuni permettra de faire beaucoup de bien C'est en nous concertant et en unissant nos efforts que nous pourrons faire quelque chose de digne et d'efficace pour la nationalité canadienne.

Il appartenait à Montréal de prendre l'initiative de ce mouvement patriotique ; espérons que son exemple sera imité dans tout le reste de la province.

Les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

M. Alfred LaRocque, sr., président ; Dr. E. M. Lachapelle, vice président ; M. Joseph M. Valois, trésorier ; M. Alfred LaRocque, jr., sec. correspondant ; M. Louis G. Martin, M.P., sec archiviste

Conseillers : L'hon. F. X. A Trudel, sénateur, M. Alp. Desjardins, M.P., M. L O. Taillon, M.P. P., M. Chs. Thibault, M. Fred Houde.

Societes de Colonisation.

Le *Courrier Canadien* de Woonsocket R I, qui a déjà écrit d'une manière remarquable sur l'immigration à Manitoba, vient de publier un autre emprunt du meilleur esprit. Notre confrère s'est inspiré, cette fois, du grand mouvement qui s'opère à Montréal, pour faire vibrer avec énergie la fibre du patriotisme et du dévouement national. Pourquoi, dit il, n'organiserions pas, à notre tour, des sociétés de colonisation dans toutes les parties de l'union américaine ? Est-il quelque obstacle à la réalisation de ce noble projet?

Nous pensons avec notre confrère qu'il n'en existe pas. Rien n'empêche, en effet, que l'on fasse aux Etats-Unis ce qui a été inauguré et ce qui se poursuivra sans doute avec succès au Canada. Au reste, la cause que nous prônons intéresse spécialement nos nationaux à l'étranger : c'est à eux surtout que nous nous adressons, que nous demandons de venir ici reprendre l'exercice complet de leurs droits de citoyens, de reconquérir leur influence sociale et politique.

Les conseils qu'adresse notre confrère, à ses compatriotes sont dictés par des sentiments aussi élevés qu'éclairés. En les conviant à s'unir pour former des sociétés de colonisation, il leur indique le moyen le plus rationel, et le plus efficace de faveriser leur retour au pays et leur établissement. A l'aide d'une légère contribution prélevée sur leurs membres, ces diverses sociétés que rapprocherait l'identité de l'origine et du but, pourraient s'entendre entre elles, amasser un fond de secours et aider puissamment à l'œuvre commune.

L'association dans tous les genres d'entreprises, est un agent énergique et sûr. Pourquoi donc, nos amis ne feraient-ils pas l'essai de cette influence au profit de leurs intérêts d'une importance vitale. Nous avons la confiance que le bel exemple donné par Montréal portera ses fruits, et que nous verrons des sociétés de colonisation se constituer partout où il se trouvera de nos nationaux disposés à immigrer à Manitoba.

Diner aux Delegues.

MM. Lalime, Dr. Tremblay et Trudel ont été les hôtes de la Société de Colonisation avant leur départ. Ça été un dîner de famille, sans publicité, ni apparat. Deux ou trois discours seulement, mais conversation générale et des plus intéressantes. M. le Président de la Société tenait le haut bout de la table.

On a porté un toast, l'unique de la soirée, aux délégués à propos duquel M George Roy, président, et l'Hon M. Royal ont dit quelques mots. Ils ont fait ressortir l'importance de la mission dont MM. Lalime, Tremblay et Trudel étaient chargés. Ce n'est pas un simple voyage officiel, c'est un voyage de découvreurs, renouant la chaîne brisée des Cartier, des Champlain, des LaSalle et des La Vérandrye. C'est un pays qu'ils essaient d'entreprendre de fonder ; ce sont des missionnaires laïques se fesant les immitateurs des saints missionnaires que le catholicisme n'a cessé depuis la découverte du Canada d'envoyer dans toutes les parties de l'Amérique du Nord. D'ailleurs, l'immigration canadienne des Etats-Unis est peut être un fait providentiel ; ce n'est assurément pas une menace pour aucune des nationalités qui viennent chercher ici l'espace, le pain et la liberté religieuse et politique. Au contraire, c'est un fait consolant et que tous saluent avec joie Nos prairies peuvent nourrir des millions d'hommes ; appelons y tous ceux qui veulent réussir par le travail, l'industrie et le respect de l'autorité. Le sol canadien appartient aux canadiens, et c'est une grande politique que d'y attirer de l'étranger ceux que le malheur des temps a pu forcer de s'expatrier. Honneur à ceux qui en ont conçu l'idée ; honneur à ceux qui y travaillent ; honneur à ceux qui la réalisent !

M. Lalime a répondu par un discours ému et plein d'àpropos.

Il a parlé de ses appréhensions durant son voyage et de la satisfaction qu'il éprouve maintenant lui, ses collègues et tous les braves colons venus avec eux. Ils ont trouvé le pays riche d'un sol magnifique, une population d'amis et de frères, et la possibilté au delà de tout doute de s'y faire une position heureuse pour n'importe quel colon doué d'énergie, de persévérance et d'amour du travail. Il a rendu un hommage mérité au gouvernement qui l'a nommé au poste important qui lui permet d'espérer de coopérer à l'œuvre patriotique dont il vient d'être question ; il a parlé en termes éloquents et chaleureux des belles et solides qualités qui distinguent les colons canadiens du premier détachement ; il a félicité la Province de la nomination de M. J. E. Têtu à la charge délicate et difficile d'Agent d'Immigration à Dufferin, charge dont s'acquitte M. Têtu avec un dévouement, un tact et une activité rares ; il a remercie les canadiens de Manitoba de l'accueil si cordial et si chaleureux fait à eux mêmes et aux nouveaux colons, etc., etc.

Inutile d'ajouter que la parole facile et éloquente de M. Lalime a été applaudie à plusieurs reprises.

Bref, cette fête toute intime a laissé dans le cœur de chacun un souvenir qui ne s'effacera de sitôt.

Programme de la St. Jean-Baptiste.

Le matin, à 9 heures, on se formera en procession chez le président M. LaRivière. La procession défilera par quelques-unes des rues de St. Boniface, s'arrêtera devant le Palais Archiépiscopal et escortera Sa Grâce Mgr. l'Archevêque à la Cathédrale.

Il y aura grande messe, sermon de circonstance, pain béni, quêteurs et quêteuses.

Après la messe on escortera processionnellement Mgr. Taché jusqu'à l'Archevêché où une adresse lui sera présentée par M. le président.

Alors la procession accompagnera M. le président jusqu'à sa résidence, et il y aura là quelques discours ; puis on se dispersera.

Entre 2 et 3 heures p.m., piquenique dans la Pointe, sous la touffe d'arbres qui se trouve en arrière de la résidence de M. Geo. Roy. A ce pique-nique sont invités toutes les personnes d'origine française et les amis de la Société St. Jean Baptiste ; chacun apporte ce qu'il veut, sauf les boissons fortes.

Il y aura aussi au même endroit des courses à pieds de différentes sortes ; courses en sac, courses à la brouette les yeux bandés, course avec sauts, ascension du poteau graissé, et divers jeux gymnastiques.

Le soir, feu d'artifice et promenade dans le jardin de l'Archevêché.

ASSOCIATION ST. J.-BAPTISTE.

A une réunion des membres de l'Association St. Jean-Baptiste, il a été résolu que la célébration de la fête nationale fût renvoyée, à lundi 26 courant.

R. SICOTTE,
Secrétaire-Archiviste

RELATION DU VOYAGE DES CANADIENS EN ROUTE POUR MANITOBA.

Nous empruntons au *Travailleur* de Worcester, Mass. E. U., la lettre suivante pleine d'intérêt et de beaux sentiments :

A bord de l'*Ontario*, 19 Mai, 1876.

Mon cher ami,

Je vous ai promis de tenir les bons lecteurs du *Travailleur* au courant des événements de notre voyage, je m'exécute aujourd'hui. C'est dans le style familier que je vous écris, car je ne me sens pas habitué à votre genre journal.

Je ne sais quand cette lettre vous parviendra, car nous sommes séparés de toute communication. Notre navire est dans les glaces. Avec l'air pur de plus, nous ressemblons assez au capitaine *Nemo* avec son *Nautilus*, sous les banquises de glace des mers polaires. Mais je ne veux pas anticiper et je commence par le commencement, sans savoir s'il y aura une fin à cette lettre et si vous la recevrez.

Vos lecteurs se rappellent que le 5 mai, nous laissions la Nouvelle-Angleterre, pour Manitoba. M. Lalime, l'agent du gouvernement, nous accompagnait.

Nous lui devons une somme de reconnaissance pour tous les bons soins et les bienveillants services qu'il n'a cessé de nous prodiguer depuis notre départ.

Les émigrants de Fall River, Mass., expriment aussi de vifs sentiments de gratitude envers Mr. A. G. Lalime, agent du Vermont Central, pour sa bienveillance. Grâce à ce monsieur, les colons n'on rien eu à payer pour le bagage extra. Et de fait, les compagnies du Vermont Central et du Grand Tronc ainsi que les lignes locales, moins le Worcester & Nashua, ont toutes été assez généreuses pour ne pas charger d'extra pour le bagage. Et cependant, elle auraient eu beau à le faire, car nous avons parmi nous des gens qui emportent d'immenses huches canadiennes sous forme de coffres, d'autres des commodes, en guise de valises, et la plupart de ces pesants colis sont surmontés de lits de plumes, de cuves, de cages à chats, etc. J'ai remarqué un coq bantam perché sur une laveuse et un chat qui faisait son ronron dans une cage à serins.

Les employés de la douane, effrayés d'un tel tohu bohu, ont laissé passer nos colis sans les examiner.

Nous passions à Toronto, Kingston et Cobourg, le 7 mai. Le 8 à 9 heures, a.m., étions à Point Edward, à deux milles de Sarnia. Un télégramme des MM. Beatty à M. Lalime avait fait fausse route, et nous n'étions attendus à Sarnia que le 10.

Il faisait froid, le temps était humide. Notre excellent agent, M. Lalime, se met en cherche de logement, avec le Dr. Tremblay et autres, et nous voilà instales, avec un poële, dans un des hangars du Grand Tronc. Plusieurs vont à l'hôtel. Monotone journée ! Un seul incident pour nous égayer un peu. Nous appercevons un mouton emporté par le courant, il semble mort. Nous le repêchons et un de nos gens de Woonsocket le remet sur pattes en lui administrant une tasse de café, le mouton court encore. Depuis cette guérison au café......(*pas le Café Antidote*,) notre ami de Woonsocket n'est connu que par le nom de Docteur Mouton. Le 9, mardi matin, nous voyons débarquer des chars, une foule immense. Cinq cents Ménonites, du Sud de la Russie, vont s'embarquer avec nous pour Manitoba.

Il faut avoir vu les Menonnites pour savoir quels individus ils sont. Nos gens veulent retarder leur départ, s'il faut se mêler aux Mennonites.

M. Lalime obtient des propriétaires l'usage du salon pour nous et une vaste chambre qui nous sert de dortoir, de salle à diner et de cuisine. Les Mennonites, sont dans l'entrepont. L'Ontario est un navire de 2,000 tonneaux, 225 pieds de long sur 30 de large. Le capitaine Robertson en a le commandement. D'après le livre de bord, il y a sur le navire 140 passagers de 1ère classe, 118 de seconde classe, presque tous canadiens-français, 500 Mennonites, 52 hommes d'équipage et 20 passagers d'entrepont, en tout 820 âmes.

Mercredi, le 10, nous sommes sur le lac Huron, il fait une pluie battante.

Jeudi, le 11, 10 heures a.m. temps beau mais froid. Le lac est couvert de glace. Le capitaine prévoit des difficultés. A 9 heures du soir, nous sommes au Sault Ste. Marie. La soirée s'est passée en famille. Nous avons fait ample connaissance et nous sommes les enfants d'une même famille. Nous avons de gais lurons parmi nous, entr'autres le père Antoine au petit genou, le neveu Paul, qui sont tous deux de fameux conteurs de légendes. Paul amène avec lui une famille de furets, avec laquelle il doit dénicher les foutreaux et les rats musqués, le long de la rivière aux rats, et de la rivière Sale.

Le 12, nous avons passé le Sault Ste Marie et sommes arrêtés à Whitefish Point. La glasse nous environne. Nous descendons sur le rivage et nous ramassons quelques petits caillous blancs pour les enfants. Le soir, privés d'exercice à bord, nous dansons des dances rondes du Canada.

Personne encore n'a été malade.

Le 13, samedi, temps froid et pluvieux, nous avançons difficilement.

Dimanche, le 14, nous sommes à Prince Arthur's Landing, dans la Baie des Tonners. Il y a une petite église catholique, nous allons tous y prier. Le père Oblat qui fait la desserte de cette église était malade, deux d'entre nous vont le saluer. Il fut charmé de les rencontrer et promit de prier pour nous. Cette petite ville a une population de 2,500 âmes.

Départ à 1 heure p. m. pour Duluth qui est à 180 milles marin ; nous passons près d'un rocher élevé de 1,300 pieds. Le capitaine nous informe que demain nous serons à Duluth. Nous préparons nos malles en conséquence. De Duluth, nous aurons encore 853 milles pour St Boniface, mais nous croyons déjà respirer l'odeur des prairies de Manitoba.

Lundi, 15, 2 heures du matin. Le vapeur est arrêté, il vient de frapper la glasse. les enfants crient, les femmes sant effrayées ; pas d'accident. La glace nous entoure. Nuit terrible !

2 p.m. Difficulté à briser la glace, elle a près de 30 pieds d'épaisseur Nous sommes à 40 milles de Duluth. L'équipage essaie de briser la glace, avec des pinces de fer et avec la poudre, mais impossible.

Mardi, le 16, la glace à perte de vue. Le navire est comme sur un rocher. Les figures de nos compagnons commencent à allonger. Le père Antoine ne rit plus, il n'y a que Paul qui ait encore l'humeur joyeuse. Sa famille de furets s'est augmentée de 7 membres et il est occupé à les soigner ; il voit déjà ses saloirs remplis des produits de ses chasses futures. L'agent des Mennonites m'apprend que ses gens vont manquer de provisions. Il les a mis à deux repas par jour.

Le capitaine informe M. Lalime que les vivres vont manquer. Nous avons les lumières de Duluth en vue, et, nouveau Tantales, nous ne pouvons y aborder.

Mercredi, 17, la glace est toujours là. Famine. Deux repas par jour. Le pain manque. Chaque matin on nous distribuera une livre de crackers par tête et pas plus.

M. Lalime demande au capitaine de lui procurer 5 hommes de son équipage et une chaloupe, promettant de se rendre à terre et d'apporter des provisions. Le capitaine remet la décision au lendemain.

10 heures du soir. Prière en famille, chapelet. Situation épouvantable, moment solennel. Le vaisseau est dans les glaces, et 100 catholiques sont en prière. Ce spectacle est le plus beau que j'aie contemplé.

Oui, il le faut, repoussons avec énergie l'opinion de ceux qui disent que la foi est éteinte chez nos Canadiens des Etats-Unis. Elle peut se refroidir, mais s'éteindre, jamais.

Jeudi, le 18. Aucun changement. Nous avons des compagnons d'infortune, cinq vapeurs sont comme le nôtre, dans les glaces. MM. Brault et Lavallée font une collecte de $14 pour faire chanter une messe à notre arrivée à St. Boniface.

10 heures du soir. Prière en famille. Le capitaine me dit que le son des voix parvenait jusqu'à lui et qu'il trouvait notre prière bien belle et bien fervente.

Le 19, vendredi. Je prends le temps de vous écrire ce matin. Que les lecteurs du *Travailleur* prient pour nous. C'est en ce moment que nous prononçons avec ferveur et de grand cœur la belle devise de votre journal, *Foi, Espérance et Charité*. Oui, la foi est l'espérance, car elle est la mère de l'espérance qui a pour sœur la charité. Fides, Spes et Charitas. Croyons, espérons et aimons-nous les uns les autres.

Les provisions deviennent de plus en plus rares, l'huile fait défaut à l'engin, on s'empare d'une caisse de petites bouteilles d'huile de castor, consignée à un marchand de Duluth et on fait prendre une dose d'huile à l'engin. Ce puissant laxatif a un effet merveilleux. Plus de bois, plus de charbon pour la cuisine, on brise les portes, les boites et on fait du feu. Les Mennonites chantent en chœur leurs hymnes religieux, ce chant ressemble beaucoup au nôtre.

Samedi, 20 mai. La glace a remué. Le ~~navire~~ a avancé d'un arpent, un épais brouillard couvre le lac, impossible d'avancer. L'huile de castor s'épuise et le capitaine s'est emparé d'une centaine de livres de suif, appartenant à un Menonnite qui ne le cède qu'à la force, car le suif est le met le plus succulent de ces gens là.

Dans l'après-midi, longue discussion sur un projet magnanime dont messieurs Prairie, Tremblay, Lavallee et Richer ont fait les frais.

Les provisions diminuent, M. Lalime obtient pour nous du lard bouilli, mais sans patates, ça ne passe pas bien. Nos gens ne se decouragent pas et espèrent toucher bientôt la terre.

10 heures du soir. Prière en famille. Procès (pour rire) de M. Isaac Prairie accusé de parjure. M.....................de Fall River juge. C. Lalime représente la couronne, le Dr. Tremblay la défense. Les témoins Boiteau et Degagnier font une preuve accablante. M. Paul Lavallée prouve que le défendeur lui a vendu un cheval gelé et mort pour un cheval vivant. M. Antoine Lavallée a cherché à prouver le bon caractère de l'accusé, mais des témoins ont prouvé que Lavallée ne devait pas être cru sous serment, entre autres raisons pour avoir fait la barbe a trois *quêteux* rétifs, le dimanche et avoir pris des oiseaux avec du sel, le mercredi des cendres. Ce procès nous a beaucoup amusés. Sentence : Le prisonnier paiera deux crackers à M. Richer et fournira du tabac au juge et aux avocats jusqu'à notre arrivée à Duluth. Il est minuit, bonsoir.

Dimanche, le 21. Le vaisseau est en marche, un mille à l'heure. Les gens ne veulent plus de crackers, M. Lalime fait faire du pain de blé d'inde, le café est fait de croutes pain. Duluth n'est plus qu'à 16 milles. Le matin, le chapelet par les catholiques, plusieurs anglais de notre croyance se joignent à nous. A sept heures du soir, nous sommes à huit milles de Duluth, nous distinguons les habitations.

Lundi, le 22. Temps clair, brise chaude venant de la terre. Nous sommes à 7 milles de Duluth que nous voyons depuis huit jours, sans pouvoir y débarquer.

A midi le capitaine informe M. Lalime que passé le soir, si les hommes restaient à bord, il n'y aurait plus rien à manger. Quinze se décident à partir pour Duluth, sur la glace.

Difficultés innombrables à surmonter. Le départ eut lieu à 1 h. p.m.

Chacun avait une planche dans une main et de l'autre tenait un câble de jonction. Ils partent dans l'ordre suivant : Le premier maître, le purser, 2 anglais, C. Lalime, M. L'Heureux, Dr. Tremblay, Brault, P. Gagnon, Bertrand, Marcoux, Marcille, Lespérance, May, Pepin, Leclerc, Girard, Boissy et Nadeau. M Lalime ne put tenir à cette marche et vers 5½ h. il revenait épuisé de fatigue et trempé jusqu'aux os.

Ce n'était que des trous où ces héroïques canadiens s'enfonçaient jusque sous les bras. La nuit nous dérobe la vue de nos chers confrères. Prions pour eux. A minuit un feu sur le rivage nous apprend que quelques-uns sont à terre. Y sont-ils tous, on ne sait ? Nuit d'angoises ! les femmes pleurent, les enfants ont faim et pas de provisions. Hier nous n'avons eu qu'un seul repas, un morceau de pain de blé d'inde et une tasse de thé.

Mardi, le 23. Nos braves gens sont à terre. Les canadiens après avoir prié Dieu se sont assis dos à dos, vers minuit, sur la glace et se sont reposés. Vers trois heures du matin, ils sont partis et à sept heures ils étaient à terre.

Un seul repas aujourd'hui, le même qu'hier. Nos gens veulent s'emparer de provisions, mais il n'y en a plus. Le vent est favorable. Prière fervente. La faim, l'Horrible faim !

Mardi, le 24. C'est la dixième journée que nous sommes presque stationnaires et la quatorzième que nous sommes sur l'Ontario. Nous marchons. Les vapeurs *Sovereign* et *Asia* de la ligne Windsor et le lac Supérieur viennent à notre secours. Duluth est à 5 milles.

9 heures du soir. Nous sommes à Duluth et nous y trouvons nos compagnons venus à travers les glaces. Les deux officiers du bord ont les pieds gelés et plusieurs de nos gens ont souffert du froid mais pas grièvement, à l'exception de M. Philias Gagnon, Fall River, qui ne pourra se servir de ses jambes avant deux mois. Pauvres et courageux compatriotes. En touchant la terre, le premier devoir de ces braves fut de faire leur prière et de remercier Dieu de les avoir préservés de la mort au milieu des glaces. Ceux de ce parti qui en ont le mieux supporté les fatigues sont messieurs Marcoux de Fall River, Leduc de Milton, Vt. et le Dr. Tremblay de Manchester, N. H. MM. Marcoux, Brault et Tremblay sont bien et ne s'aperçoivent aucunement de leurs fatigues. Les autres se chausseront à la légère d'ici à quelques jours.

Jeudi, le 25. Nous partons ce soir pour St. Boniface. Je vous écrirai de cet endroit.

Nous devons beaucoup de remerciements à M. Lalime, notre agent, qui a souffert comme nous et avec nous, et qui a tout fait pour nous rendre le voyage moins pénible. Au capitaine Robertson et à son équipage, nos plus sincères remerciements pour leur cordialité et leur bienveillance. Dans six jours le 1er Juin nous serons avec Mgr. Taché. Que notre pénible voyage ne décourage personne. Nous sommes partis trop à bonne heure, voilà tout. La route est agréable et se fait dans huit jours, de Worcester. Qu'on ne s'alarme donc pas sur les difficultés du voyage, car en temps ordinaire il est très facile. Nous avons eu des épreuves, elles nous ont fait du bien. Dieu n'éprouvera-t-il pas pendant longtemps le peuple Hébreu avant de lui donner la terre promise. Nous chérirons d'autant plus Manitoba que nous avons éprouvé plus de misère pour y arriver. Mon cher ami, vous qui combattez pour cette noble cause et celle du repatriement vers la province de Québec, continuez, de loin nous applaudirons à vos paroles et à vos succès.

La religion et la patrie demandent des apôtres et des travailleurs. Nous avons pris la du dévouement avec l'espérance que la Providence nous secondera. Nous avons confiance dans notre charité mutuelle, et en nous aidant les uns les autres nous aurons l'*union qui fait la force*. Au revoir, cher ami, à bientôt, et que nos familles et nos amis prient pour nous. Nous sommes pleins de courage.

Votre bien dévoné
compatriote et ami.
* * * *

LA NOUVELLE COLONIE.

Voici les noms de nos compatriotes qui se sont établis sur les Townships situés près de Dufferin :

De Fall River, Mass.

John Tremblay, sa femme, 4 enfants, Philias Gagnon et sa femme, Joseph Bouchard et sa femme, Joseph Ouellette, François Parent, John Parent, Gaspard Breton, Joseph Breton, Frs. Mercier et sa femme 4 enfants, Toussaint Breault, Norbert Clément, Lucien Clément.

De Woonsocket R. I

Xavier Boissy, Joseph Lepire, Irénée Duhamel, Ambroise Godard et sa femme, 2 enfants, Julien Godard, John Boiteau, Joseph Boiteau.

De Blackstone, R. I.

Pierre Dupas.

De Lowell, Mass.

Isaac Prairie.

De Boston.

Alfred Lespérance.

De Worcester.

Geo Richer.

Nouvelles D'Europe.

(Résumé Télégraphique.)

Londres, 23 mai.—Hier, à la Chambre des Communes, M. Maurice Brooks, libéral et membre de l'association du *Home Rule* de Dublin, ayant demandé à M. Disraeli s'il avait l'intention de recommander à Sa Majesté d'accorder une amnistie en faveur des prisonniers féniens, M. Disraéli a répondu qu'il n'y avait que quinze personnes retenues en prison appartenant à la catégorie mentionnée dans la demande de M. Brooks.

Sur ce nombre, deux ont été convaincus de meurtre, six sont en prison en Angleterre et les autres sont en Australie sous une surveillance militaire.

M. Disraéli a ajouté que, sous ces circonstances, il ne croyait pas devoir faire une telle recommandation à Sa Majesté.

—

Raguse, 23—Les insurgés, fiers de leurs récentes victoires, demandent maintenant l'indépendance de l'Herzégovine et de la Bosnie, et la continuation d'un armistice. Ils se préparent activement à organiser un gouvernement provisoire.

—

Rome, 24.—A une réunion des cardinaux à laquelle le Pape était présent, on a pris en considération la position de l'Eglise vis à vis l'Espagne. Il a été résolu que les relations du St Siège avec l'Espagne ne soient pas formellement suspendues à raison de l'adoption de la clause de la tolérance dans la nouvelle constitution, mais qu'un congé d'absence indéfini soit accordé au nonce Mgr. Simeoni.

Londres, 24 mai,—Le *Standard* dit que l'Angleterre va augmenter le nombre des marins à 5,000.

Le *Times* a un article très élogieux à l'adresse de M. Pierrepont, le futur ambassadeur américain à Londres.

—

Berlin, 24.—On apprend de source digne de foi de Constantinople que la Porte ne rejettera pas absolument les propositions de la Conférence de Berlin, mais demandera qu'on leur fasse des modifications nombreuses.

Le correspondant du *Times* à Berlin lui écrit que l'on entrevoit des symptômes de plus en plus alarmants dans la question d'Orient.

Le représentant de la Serbie à Constantinople s'est plaint formellement d'actes hostiles de la part de la Turquie.

27 officiers russes et plusieurs officiers suisses sont arrivés à Belgrade pour prendre part aux préparatifs de la campagne ; car on prévoit que la tentative de pacification qui se fait sera aussi infructueuse que celle du Baron Rodich.

—

Londres, 25—Le malaise causé dans la capitale par la question d'Orient, réagit considérablement sur les valeurs de toutes sortes. Les bons turcs et égyptiens en sont rendus à leur minimum.

Les journaux de Londres commentent favorablement l'attitude du gouvernement vis à vis de la Conférence de Berlin.

Il paraitrait que les trois chanceliers sont d'opinion que l'Angleterre a refusé d'accéder aux propositions de la Conférence de Berlin, parce qu'elle n'aurait pu envoyer des vaisseaux de guerre dans les Dardanelles sans violer le traité de 1856.

—

Londres, 26—Une dépêche de Paris au *Times* dit que sur l'invitation de l'Allemagne, on a fait des propositions à l'Angleterre, pour modifier les parties du mémorandum de la conférence de Berlin auxquelles elle s'oppose. Toutefois l'Angleterre a réitéré son refus de donner son adhésion au memorandum.

On dit aussi que la France a adressé, lundi, aux cinq autres puissances, des propositions pour la réunion d'un congrès général

—

L'encaisse métallique de la Banque de France a augmenté de 15.414,000 francs, dans le cours de la semaine dernière.

—

Londres, 26.—Une dépêche de Constentinople de l'agence Reuter, portant la date du 24, dit que le memorandum de la conference de Berlin n'a pas encore été communiqué officiellement, mais que la Porte le repoussera et demandera aux puissances de l'Europe de se tenir dans les limites du traité de Paris et de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie.

La Porte a l'intention d'appeler toutes les réserves sous les drapeaux et de faire un suprême effort pour supprimer l'insurrection.

On dit que le Sultan, en apprenant que le numéraire du trésor ne suffirait pas à payer les dépenses des départements publics, a promis d'avancer les fonds nécessaires, sur sa cassette particulière.

Le *Courrier d'Orient* dit que dans la partie de la Bulgarie qui s'est soulevée, 48 villages contenant 400,000 habitants ont été brulés.

—

Londres, 27.—Le bruit court que les Rothschild sont chargés de vendre pour près d'un million de consolidé, ce qui semble indiquer que la situation de l'Europe est menaçante.

Le correspondant de Londres du *Manchester Guardian* dit que le Prin

ce Arthur, duc de Connaught, épousera bientôt une des filles de l'ex roi du Hanovre.

—

Paris, 27.—Le *Figaro* a été condamné à 500 francs d'amende pour avoir publié deux lettres d'Henri Rochefort.

Le gouvernement a intenté de nouvelles poursuites contre *Les Droits de l'Homme*, organe d'Henri Rochefort.

Le marquis de La Rochejacquelein a été élu à la chambre des députés pour la ville de Bressuire dans le département des Deux Sèvres.

—

Rome, 28.—Hier, à la séance de la chambre des députés, signor Melegari, ministre des affaires étrangères a fait un discours dans le cours duquel il a dit, au sujet de la question d'Orient, que l'Italie a adhéré au memorandum des trois puissances du nord, pensant qu'il proposait les mesures les plus sages dans l'intérêt de la paix et de la civilisation.

Parlant du refus du gouvernement anglais, il dit que son attitude n'empêcherait pas les autres puissances d'agir et qu'il avait la conviction que l'Angleterre userait de son influence pour pousser la Turquie à accepter le memorandum.

—

Constantinople, 30—On a publié une proclamation officielle déclarant la déchéance du Sultan; Murad Effendi a été proclamé à sa place.

—

Londres, 30.—Une dépêche particulière de Constantinople au *Pall Mall Gazette* dit que la révolution s'est opérée sans la moindre emeute.

—

Paris, 30.—Le *Temps* dit que le message annonçant à l'ambassadeur turc en cette ville la déchéance du Sultan commençait en ces termes: "Nous Abdul Aziz, abdiquons conformément au désir de la majorité." Ce document a été communiqué immédiatement au duc Decazes, ministre des affaires étrangères.

L'ambassadeur a reçu également un message disant que les "softas" avaient d'abord demandé au Sultan de renoncer à son titre de calife qui le rend inviolable. Abdul Aziz a ensuite abdiqué.

Le *Temps* ajoute que Murat, le nouveauSultan,est disposé à accepter Hussein Aoni, le ministre de la guerre actuel, parcequ'il est favorable au projet d'Abdul Aziz tendant à rendre le fils héritier du trône à la place du neveu.

Murad parle français, ce qui est considéré comme un grand avantage car il pourra se dispenser des services des interprètes, lorsqu'il recevra les ambassadeurs étrangers.

L'ambassadeur Russe a rendu visite au duc de Cazes, qui lui a donné l'assurance que la France contribuerait de toutes ses forces au maintien de la paix et à la bonne harmonie entre les Puissances.

—

Paris, 30, soir.—La nouvelle de la révolution de Constantinople a été parfaitement accueillie dans les cercles politiques et financiers; on croit que ce changement de gouvernement facilitera beaucoup la solution de la question d'Oriont.

Murad a accepté trois des propositions qui lui ont été soumises, savoir:

La création d'une assemblée permanente des notables;

L'abolition du sérail;

La réduction de la liste civile à $5,000,000.

On dit que l'Angleterre est en faveur d'un congrès international pour le règlement de la question d'Orient.

GRAND INCENDIE

Un immense malheur vient de frapper Québec. C'est encore l'incendie qui l'éprouve.

Le feu a éclaté dans cette rue Scott déjà deux fois ravagée de fond en comble par le feu.

Plus de 300 maisons ont été détruites et près de 3,000 personnes laissées sans domicile.

Le feu s'est déclaré chez un nommé Et. Robitaille, homme de police on ne sait comment.

L'alarme a été sonnée vers trois heures, et quelques minutes après, toute la brigade était sur le lieu de l'incendie.

Déjà la plupart des maisons du voisinage, bâties en bois, étaient en flammes, nous pourrions dire en cendres; le vent soufflait avec violence du sud ouest au nord est et propageait les flammèches avec une désastreuse rapidité.

Il était alors sept heures et demie à peu près, et les flammes avaient détruit déjà deux cents maisons, quand les spectateurs s'aperçurent que les flammes sortaient d'une maison de la rue Ste. Eustache. Le feu prit alors une course concentrique et des dix maisons qui avaient été épargnées sur la rue Ste. Julie, il ne restait plus vingt-cinq minutes après que des cendres.

Le feu s'est étendu de la rue Scott jusqu'à la rue St. Eustache et de la Grande Allée à la rue St Gabriel. Il a ravagé les rues Claire Fontaine, Burton, Prévost Plessis, Lachevrotière, St Michel, Amable, D'Artigny, Artillerie, Ste. Croix, Ste Julie, St. Augustin et St. Eustache.

Le vent poussait les flammèches si loin que le feu a pris à plusieurs maisons de la Haute Ville, entr'autres, chez le Dr. LaRue, chez le juge B. Caron, chez M. Joseph Hamel; mais a été promptement éteint.

On nous assure que deux hommes et un jeune enfant dont nous ignorons les noms, et Madame Etienne Boucher, de la rue Scott, ont perdu la vie. M. Fiset a eu la figure brulée et un citoyen de la rue Richmond s'est fracturé les reins.

Les citoyens ont fait comme toujours en pareille circonstance bravement leur devoir. Et la brigade du feu s'est vraiment surpassée

Par l'initiative du Maire, les casernes dites des Jésuites, les casernes de l'Artillerie, le *drill shed* ont été mis à la disposition des victimes et du pain et des provisions leur ont été distribués dans le cours de la soirée. On ne saurait imaginer un plus lamentable spectacle que la vue de ces malheureux campés au milieu de leurs meubles, les femmes dans la désolation, les enfants en pleurs. Nous avons vu malheureusement trop souvent pareil spectacle pour ne pas trop aisément se le représenter.

Les pertes sont fort divisées entre les compagnies d'assurances et ne sont pas aussi considérables que l'on pourrait le croire, bon nombre de gens n'étant pas assurés et peu de maisons en pierre ayant été atteintes.—*L'Evenement.*

COUR DU BANC DE LA REINE.

Le terme de Juin de cette Cour s'est ouvert samedi dernier, à midi, sous la présidence de Son Honneur le Juge en Chef.

MM. Dubuc et Walker représentent la Couronne.

Les grands jurés suivants furent assermentés, MM. Willoughby Clark, président, Alex. Belch, Wm. Bunn, John Allen, Wm Gallie, Henri Goulet, John McKay, E. M. Campbell, John Cathcart, James Brown, Thos. Henderson, David Versailles, Louis Gagnon, Ed Doidge, James H. Emslie, Martin Burnell, Wm. Ashdown, Lewis Archibald, James Greston, W. G. Alcock.

Le Juge en Chef leur fit alors son adresse. Il leur expliqua l'origine de l'institution des Grands Jurés, et leurs devoirs dans l'examen des causes mises devant eux par la Couronne. Il leur apprit que le calendrier criminel ne contenait qu'une cause de larcin.

Les Grands Jurés se retirèrent dans leur salle.

La Cour procéda à l'audition de la cause de Inglis contre la corporation de Winnipeg, qui fut instruite devant un Jury.

Dans l'après-midi, le Grand Jury rapporta comme fondé un acte d'accusation de larcin contre David Woolner.

La Cour fut occupée toute l'après-midi par la cause de Inglis vs. la Corporation de Winnipeg.

Lundi, 12 Juin,

La Cour s'ouvre à dix heures et est occupée tout le jour par la cause de Inglis vs. la Corporation de Winnipeg.

Dans l'avant-midi, les Grands Jurés visitent la prison. Ils viennent ensuite présenter leur rapport à la Cour, et le Juge les congédie.

Mardi, 13 Juin,

La cause Inglis vs. la Corporation de Winnipeg occupe encore toute la journée

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

Il y a en Irlande environ dix millions et demi d'acres de terre en paturages, et cinq millions et demi en culture.

—

La flotte anglaise dans la Méditerranée se compose actuellement de 20 navires de guerre, portant une armée de cinq mille hommes.

—

Le fils ainé du duc de Manchester, un des principaux lords d'Angleterre, vient d'epouser à New-York la fille d'un marchand espagnol de Cuba.

—

Les catholiques de Cincinnati, Ohio, E.-U. ont celébré il y a quelques jours le cinquantième anniversaire de prêtrise de leur archevêque, Mgr. Purcell

—

Le Cardinal Cullen, archevêque de Dublin, vient de publier une lettre pastorale adressée à tout son clergé au sujet de l'éducation en Irlande et du projet de fondation d'une université catholique à Dublin. Cette lettre a été motivée par le bill que M Butt doit présenter au parlement anglais L'archevêque demande à tous les fidèles d'user de leur influence pour obtenir que l'Eglise catholique puisse exercer son contrôle sur la nouvelle université, de la même manière que l'Eglise protestante gouverne l'université actuelle de Dublin, dans un pays catholique.

NOUVELLES LOCALES.

— On parle de mariages à St. Boniface.

—Il pleut aujourd'hui, et il souffle un violent vent nord.

— Le procès des meurtriers américains commence le 20.

— On se prépare a fêter à Winnipeg, le jour de la confédération.

— La fête St. Jean Baptiste doit se chômer à St. Boniface, lundi le 26 juin.

— Les dernières pluies ont fait monter la Riviere Rouge de plusieurs pieds.

— Les traiteurs de l'ouest commencent à arriver avec leurs pelleteries.

— La ligne télégraphique de Fort Pelly sera en opération dans une couple de semaines.

— Un nombreux troupeau de bêtes à cornes est arrivé hier du Minnesota.

— M. le Col. et Madame Provencher sont de retour à Winnipeg, après un heureux voyage.

— Les derniers bateaux nous ont encore apporté une quantité considérable de lisses d'acier.

—Un certain nombre d'hommes a commencé mardi le creusage des égouts de Winnipeg.

— M. L. J. Arthur Levêque, parti l'été dernier pour Montréal, nous est revenu avec sa famille, jeudi dernier

— Le Lt.-Gouverneur Morris est parti hier pour le Portage la Prairie où il doit localiser la réserve des sauvages.

— M. Timothée Rocan vient d'ouvrir un étal de boucher à St. Boniface. Il invite ses amis à lui faire visite.

— On dit que les américains accusés du massacre de la Montagne de Cyprès vont avoir plusieurs témoins en leur faveur.

— Les RR. Sœurs des Saints noms de Jésus et Marie on fait commencer à Winnipeg les travaux de leur nouveau Pensionnat.

— Les délégués en partant se sont montrés très-satisfaits de l'attention et des soins dont ils ont été l'objet à l'Hôtel du Canada de M. Monchamp.

— Mardi matin, Mgr. Taché a chanté le service anniversaire de feu Mgr. Provencher. L'église était remplie et la cérémonie a été imposante.

— Un journal de Québec dit que le Major E Taschereau, ci-devant de Winnipeg est arrivé à Québec et sera probablement nommé surintendant de la police provinciale.

— Les pluies des trois dernières semaines n'ont fait qu'un léger dommage dans les terrains bas. Les coulées et rivières sont très hautes et débordent presque partout

— Notre confrère de *La Minerve*, commentant l'un de nos articles sur les finances de Manitoba et de la Colombie, avoue que notre province avait droit de demander des *better terms.*

— M. J. E. Têtu, agent d'immigration a fait expédier de Winnipeg, une certaine quantité de patates dont avait besoin la nouvelle colonie de la frontière pour ensemencer les terres.

— Le *Star* de Moorhead dit que la présence des *Three card monte men* à Fishers Landing, est une disgrâce pour la localité et une honte pour l'autorité C'est bien là l'avis de tout le monde et surtout des candides voyageurs que l'on a filoutés.

— A la dernière assemblée de la Société de Colonisation qui eut lieu vendredi dernier, MM. Charles Lalime, Dr Tremblay et Hilaire Trudel furent admis membres correspondants de la Société.

— Le calendrier criminel de la province pour le présent terme ne contenait qu'une seule cause: un individu nommé Daniel Woolner était accusé du vol d'une paire de bottes. Il a été acquitté.

— M. McLane fait transporter près de l'embouchure de la rivière Assiniboine, la bâtisse McKenny qui se trouvait au pied de la rue N. Dame, Winnipeg. M. McLane doit se servir de cette bâtisse pour un moulin à farine qu'il doit construire prochainement.

— L'Hon. M. Norquay rendrait service au public en fesant réparer les ponts de Gaudry, Venne et de St-Norbert sur lesquels il arrivera del accidents avant longtemps si on n'y porte soin.

— Les canadiens français recemment arrivés ont fait dire ce matin, une messe, à la Cathédrale, pour remercier Dieu d'avoir échappé aux dangers qui les avaient menacés sur les lacs.

— Lundi dernier, il a été chanté, à la Cathédrale de St. Boniface un service funèbre pour le repos de l'âme de Madame Letellier, épouse regrettée de l'Hon. Ministre de l'Agriculture à Ottawa. Un grand nombre de personnes y assistaient.

— Les journaux de Moorehead se plaignent que leur ville perd de son importance depuis que le chemin de fer amène les passagers et le fret jusqu'à Fisher's Landing, et que la navigation de la Rivière Rouge se fait entre cette dernière place et Winnipeg.

— Les canadiens français débarqués à St. Boniface le 30 ult. ont exprimé à M. Lalime leur satisfaction sur la manière dont ils ont été reçu en arrivant et sur ce qu'ils ont trouvé ici. Ils paraissent aimer le pays, malgré les jours de mauvais temps qui ont suivi leur arrivée.

— La Société de Colonisation a passé, à sa dernière séance, une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de Madame Letellier de St. Just, et a chargé M. le Président, d'offrir à l'Hon. Ministre de l'Agriculture l'expression sincère de ses sympathies.

— Le Rév. P Grouard accompagné d'un jeune missionnaire, M. Joly, est arrivé à St. Boniface la semaine dernière. Le Rév. P. était allé en France par suite d'une extinction de voix contractée dans les missions du Nord. Il a parfaitement recouvré la voix; il retourne à ses missions du McKenzie.

— M Gilbert Lanciault arrivé dernièrement de Fall River, Mass., à loué pour trois ans la superbe ferme de M Victor Beaupré à St. Norbert, aussi que tous les animaux et instruments d'agriculture que M. Beaupré avait sur sa ferme. M. Lanciault a aussi acheté la semence mise en terre ce printemps, laquelle se compose de 64 minots de grains outre les légumes.

— Deux des townships réservés à la Société de Colonisation de Manitoba, situés du côté Est de la Rivière-Rouge, dans le voisinage de la frontière, ont été échangés pour deux autres situés du côté Ouest de la Rivière, près de Dufferin. Les deux nouveaux sont les townships 2 et 3, rang 1 Est. La plupart des colons canadiens-français restés à Dufferin ont pris des homesteads sur le premier de ces townships.

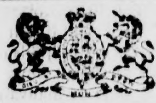
— Les amis de la cause de la colonisation de Manitoba ne pourraient rester indifferents en face du

mouvement que nos compatriotes de Montréal ont eu l'honneur d'inaugurer. Aussi notre société de Colonisation s'est-elle empressée de confier à son Président la mission de remercier la société de Montréal pour sa généreuse et puissante coopération à notre œuvre.

— Nous avons le plaisir d'apprendre que la Très Honorée Mère Dupuis, Supérieure Générale des Sœurs Grises, est arrivée ici la semaine dernière par le *Manitoba*. Elle était accompagnée de deux religieuses de sa communauté destinées à la mission du Lac Labiche.

Nous sommes heureux de dire que la révérende mère et ses deux compagnes ne ressentent aucune fatigue du voyage et que leur santé est très bonne.

— Les délégués canadiens accompagnés de l'hon. M. Royal ont visité lundi dernier les paroisses de St. James et de St Charles, et entr'autres les fermes de l'hon. McKay. Ils sont partis mardi pour St. Norbert, après avoir parcouru les paroisses de St. Boniface et St Vital Hôtes de M. le curé Ritchot, ils ont visité les terres de St Norbert et de la Pointe Coupée, et se sont arrêtés chez notre ami M. Cyrille Marchand. Mercredi soir, le Dr. Tremblay est revenu de St. Norbert à Winnipeg pour affaires ; il s'est embarqué à 6 heures à bord de l'*International* et a dû prendre MM. Lalime et Trudel à St. Norbert en passant. Les amis l'ont escorté au vapeur. Bon voyage et prompt retour?



HÔTEL DU GOUVERNEMENT.
Fort Garry, 31 Mai, 1876.

Il a plu à Son Honneur le Lieut Gouverneur de faire la nomination suivante :

Pour être Commissaire pour prendre des affidavits en vertu de la 35e section de la 35 Vict., Chap. 3, des Statuts de Manitoba :

William Hill Nash de la Cité de Winnipeg, Ecuyer.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Secrétaire Provincial

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

ALEXANDER MORRIS.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommes et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le quinzième jour du mois de Juin et à chacun de vous,

SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le quinzième jour du mois de Juin auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents,

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre Ville de Winnipeg, le trente et unième jour du mois de juillet prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire : ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notredite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry, ce vingt et-unième jour de mai dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante - et - seize, et de Notre Règne la Trente neuvième.

Par ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

Acte de Faillite de 1875.

Dans l'affaire de James Lockhart et Adam Haldane, de Toronto.
Faillis

Samedi, le 17 juin prochain A.D 1876, à l'heure de midi, il sera offert en vente par enchères publiques aux Salles d'Encan de F. M. Coate et Compagnie, Rue du Roi, Toronto, l'interêt des dits Faillis ou d'aucun d'eux et de moi même comme leur Syndic dans l'immeuble suivant, savoir :

Quatre Patentes de Prime Militaire délivrées à James Lockhart, l'un des susdits faillis et comprenant :

La 32e section, 5e rang Est du 2e township dans la Province de Manitoba et contenant 640 acres tels que décrits dans les dites patentes.

Les termes et conditions seront connus au temps de la vente.

JOHN KERR,
Syndic Officiel.

Toronto, 8 Mai, 1876. 6i–11



AVIS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par l'Officier Commissaire des Approvisionnements, au

FORT OSBORNE—WINNIPEG

jusqu'à midi le 19 Courant, des personnes qui désireront prendre le contrat de la fourniture de telles quantités des articles ci-dessous mentionnés dont pourront avoir besoin les Troupes stationnées au Fort Osborne, Winnipeg, du 1er de Juillet 1876 au 30 Juin 1877 :

Mouton ou bœuf frais par lb,
Farine par 100 lb,
Café par lb,
Thé par lb,
Sucre par lb,
Sel par lb,
Poivre par lb,
Huile de charbon par gall.,

FOURAGE.

Foin par 100 lb.,
Avoine par minot de 34 lb.,
Son par 100 lb.,
Paille par 100 lb.,
Paille pour le lit des hommes.

Aussi pour convertir la farine en pain le blanchissage des couvertes, etc.

On pourra s'adresser à l'Officier Commissaire pour plus amples renseignements touchant les conditions du contrat, et la Forme des Soumissions, au Fort Osborne.

L'Officier Commissaire ne s'oblige à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les Soumissions devront porter dans le coin gauche de l'enveloppe les mots : *Soumissions pour Approvisionnements.*

A. PEEBLES, Major,
Officier Commiss.

Fort Osborne,
Winnipeg, 9 Juin, 1876. 1f

Agence Canadienne

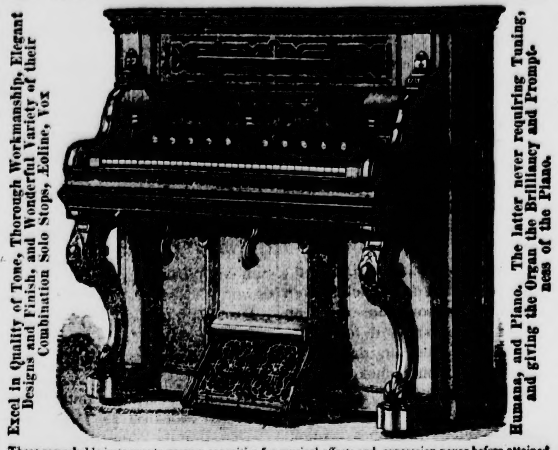
On Demande quelques droits de Metis.

SCRIP.

A. GAUVIN ET CIE.
Courtiers

Bureau de Poste, St. Boniface 4-f

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.



These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. ☞ Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 668 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA—A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

LOTERIE AU PROFIT DES RR. SS. Grises de Montreal.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1.—Un emplacement à St. Boniface, rue Grandin, No. 314......	$300 00
2.—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, sud-est de la rivière, 45 p. x 120 p. avec une maison en pierre, bonne residence, valeur.........	$1200 00
3.—6 lots de terrain, à la Côte St. Antoine, (rue St. Olivier) estimés, chacun à $550.............	3300 00
4.—5 lots de terrain à la Pointe St. Charles (rue de la Congrégation) estimés, chacun à $450..	2250 00
5.—Une belle Harpe, à double action richement dorée, valeur..	400 00
6.—Un très-beau bracelet en o., avec diamant, valeur...........	100 00
7.—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peintre italien..........................	100 00
8.—Un bon cheval de trait, valeur	100 00
9.—2 lots de $60 chaque (1 pendule de cheminée ornamentée et une montre en or), valeur...	120 00
10.—7 lots de $30 à $50chaque, (1 statue en bronze, une voiture d'hiver, un châle en dentelle, et divers objets d'art val.	280 00
11.—10 lots de $20 à $30 chaque, divers objets..........................	250 00
12.—20 lots de $15 à $20 chaque, divers objets.........................	350 00
13.—30 lots de $10 à $15 chaque, divers objets..........................	375 00
14.—40 lots de $6 à $10 chaque, divers objets..........................	320 00
15.—50 lots de $4 à $6 chaque, divers objets..........................	250 00
16.—75 lots de $3 chaque. divers objets..................................	225 00
17.—150 lots de $2 chaque, divers objets..................................	300 00
18.—250 lots de $1 chaque, divers objets..................................	200 00
601 lots Valeur totale des lots	$10,420 00

100,000 BILLETS.

Président Honoraire.—SON HONNEUR LE DR. HINGSTON, Maire de Montréal.

Secrétaire.—RÉV. M. BONNISSANT, P. S. S.

S'adresser à M. le Secrétaire de l'Archevêché de St. Boniface.

Winnipeg. 23 Mars, 1876. 3mL56



AVIS.

LES personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai, 1876. j-n-o L58



La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus présieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du cexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots. *Holloway's Pills and Ointment, London*, graves dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

De misérables contrefaçons des Pilules et du Liniment Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit :



Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHRUP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment veritables, fabriques seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E
T. B. BARKER ET FILS, St. Jean, N B
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L99



Entrepot Medical DE M. BANKS, CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Médecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48L.

W. H. LYON,

GRANDE - RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste,

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERÇANT EN PRODUITS, ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans délai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

AVIS

LE MAGNIFIQUE CHEVAL

"Jeune Canadien,"

Importé ici l'été dernier, a remporté le 1er prix à la dernière Exposition du Comte de Selkirk.

C'est le plus joli cheval qui soit venu à Manitoba et le Nord-Ouest.

Tous ceux qui désirent améliorer la race de leurs chevaux feraient bien d'en profiter durant la saison qui va commencer.

Pour les conditions et autres informations s'adresser au propriétaire, à St. Boniface, près de la Traverse.

OCT. ALLARD.
Propriétaire.

St. Boniface, 9 Mars, 1876. L77

Papeterie! Librairie!

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE

O. K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau ?

E. H. HILL,

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876 6m. 50